



## *Académie des sciences d'outre-mer*

### *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Répertoire de l'administration territoriale de la République centrafricaine / Jacques Serre et Juan Fandos-Rius éd. l'Harmattan, 2014 cote : 60.047***

S'inspirant d'un ouvrage similaire de Bernard Lanne concernant le Tchad, notre confrère Jacques Serre a entrepris avec la collaboration d'un jeune historien espagnol, Juan Fandos-Rius, l'ingrat travail d'établir un « Répertoire de l'administration territoriale de la République centrafricaine ».

L'ouvrage est heureusement précédé d'un avant-propos sur la formation du territoire et sur ses populations, ainsi que sur l'évolution historique de l'organisation administrative. Ensuite sont mentionnées les diverses préfectures et sous-préfectures, leur regroupement en régions, ainsi que les anciennes subdivisions : postes de contrôle administratif, « Terre », Canton...

Chaque préfecture est présentée en sus de sa superficie et de sa population (selon le dernier recensement officiel de 2003, rappelons-le) par un petit historique et une description de sa délimitation, celle-ci n'ayant d'ailleurs pas été officiellement effectuée pour les dernières créations. A titre d'exemple, a été créée, en 2007, la sous-préfecture de Moyenne Sido sans que les autorités centrafricaines n'aient réalisé que les villages Lutos de la région de Maïkouma, situés en territoire centrafricain (entre Gribingui et Grande Sido) sont administrés par le Tchad depuis l'Indépendance en 1960 !

L'énumération pour chaque division administrative de ses dirigeants depuis leur création peut paraître fastidieuse mais elle est instructive pour toute étude régionale ou pour qui veut suivre les affectations successives de ses administrateurs (par exemple Félix Eboué). Elle laisse place pour certains à des questions sans réponses : suspendu, condamné, parfois assassiné... Elle peut révéler certaines carences. Ainsi (p. 76) aucune trace n'a été conservée des sous-préfets de Bayanga entre 1992 et 2002 ! En outre, dès 2006, l'on voit apparaître la mention révélatrice « sous contrôle d'une armée rebelle » pour les districts du Nord-Est : Ndélé, Birao, Ouadda.

A propos de la crise centrafricaine récente dans laquelle des dissidents ont proposé la sécession de la région nord-est rebaptisée du nom que lui donnaient au XIX<sup>e</sup> siècle les sultanats arabes du Nord : « Fertit » (région de Noirs animistes, païens, inférieurs), il faut savoir que ce territoire comptait en 2003 : 185.800 habitants sur 191.290 km<sup>2</sup> soit moins d'un



<sup>1</sup> Les recensions de l'[Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/). Basé(e) sur une œuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

habitant au km<sup>2</sup>. De même, tout au long des 800 kilomètres de frontières avec le Soudan Nord et Sud, les quatre sous-préfectures de Ouanda-Djallé, Yalinga, Djemah et Bambouti, comptait chacune moins de 5 000 habitants, soit à peine 0,2 habitant au km<sup>2</sup>.

L'ouvrage est complété par la liste de décrets et arrêtés portant sur la législation des modifications territoriales internes. S'y ajoutent une bibliographie, une liste des gouvernements du pays, des gouverneurs coloniaux aux ministères actuels, ainsi qu'une liste des lois concernant les collectivités territoriales.

Je me dois d'ajouter deux réponses gouvernementales officielles datées du 15 décembre 1984 à mes interrogations d'alors : « L'on doit retenir comme choix officiel « le » (et non « la ») Centrafrique, car le Président fondateur B. Boganda lui-même a choisi le masculin (cf. Hymne national centrafricain) ». La préfecture du Gribingui est brusquement devenue Grébizi : « Le maire de Kaga Bandoro a proposé qu'au lieu du nom du cours d'eau arrosant la région... ce soit le nom symbolique d'une jeune et belle citoyenne ».

On comprend qu'il ne s'agit pas d'un roman à lecture facile mais d'un document de travail indispensable aux administrateurs et chercheurs de ce pays. A côté de quelques « *hispanismes* », on peut regretter pour terminer que les Officiels centrafricains ne décident pas de supprimer enfin les apostrophes séparant « les lettres d'un digraphe dénotant un phonème consonantique unique » selon les termes du professeur E. de Dampierre (cf. M'bomou, N'délé, N'djaména, M'poko...).

**Yves Boulvert**